

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2024**

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 18
- de votants 27

L'an deux mil vingt quatre

Le dix avril

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

OBJET

**DÉBAT D'ORIENTATION
BUDGÉTAIRE**

Etaient présents : P. BAUDRIN D. RAMEZ C. COLLET
G. COLLET C. DESROUSSEaux H. LEDOUX JM.
DELANNOY C. MERCIER A. DEVEMY G. MONTAY H.
DUMOULIN S. GLINEUR S. SPOTO B. MERESSE B. LE
MIGNENT C. RIFF F. COQUELET JC. REZIGA

Etaient excusés : MP. THUILLET L. PHILIPPE S.
PIROTTE A. AIT BAHA V. PORQUET I. PLOUVIER C.
GRAND A. MALABOEUF L. BLONDEAU

Procurations respectives à : D. RAMEZ C. COLLET
G. COLLET C. RIFF C. DESROUSSEaux P.
BAUDRIN H. LEDOUX A. DEVEMY B. MERESSE

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 12/04/2024

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 29/03/2024

Un scrutin a eu lieu, Corinne COLLET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur Damien RAMEZ, Adjoint aux Finances prend la parole.

Il rappelle les obligations légales concernant le débat d'orientation budgétaire :

- 1) Le débat d'orientation budgétaire constitue la phase préalable au vote du budget primitif
- 2) Il est obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants.
- 3) Ce débat permet à l'assemblée délibérante :
 - D'avoir connaissance des grandes orientations budgétaires de l'exercice et des engagements pluriannuels qui préfigurent les priorités du budget primitif,
 - De pouvoir discuter de ces grandes orientations,
 - D'être informée sur la situation financière de la collectivité.
- 4) Une délibération prend acte de la tenue du débat.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2024

Ville de MAING (59233)

Conformément à l'article 2312-1 du code général des collectivités territoriales, un débat d'orientation budgétaire a lieu en Conseil Municipal dans les deux mois qui précèdent la séance lors de laquelle se tiendra le vote du budget.

La loi NOTRe du 7 août 2015 a précisé le contenu du document support des débats. Le présent rapport d'orientation budgétaire transmis aux conseillers municipaux s'articule ainsi autour de quatre points :

1. Des éléments d'actualité sur le contexte macro-économique et des indications sur la situation financière des collectivités locales.
2. Des éléments d'information sur le projet de loi de finances 2024 en cours de discussion au Parlement.
3. Une présentation de la situation budgétaire de la commune.
4. Les éléments de prospective et de stratégie financières guidant l'élaboration du budget 2024.

Préambule

Le contexte général reste encore une fois très incertain et anxiogène et appelle à une grande vigilance. Le budget 2024 de la commune de MAING à l'instar de celui de 2022 et 2023 répondra à un triple objectif : **la prudence, l'efficacité et le soutien à un investissement structurant.**

1. LE CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE ET LES FINANCES PUBLIQUES LOCALES

1.1. LE CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE

L'environnement macro-économique connaît depuis ces dernières années des tensions inédites avec l'enchaînement de la crise sanitaire et le déclenchement de la guerre en Ukraine.

❖ La croissance (PIB)

Globalement la croissance du PIB mondial devrait rester faible en 2023 (+ 3 %) et 2024 (+ 2,7 %). Pour la France, l'évolution du PIB devrait être de 1,2%

❖ L'inflation

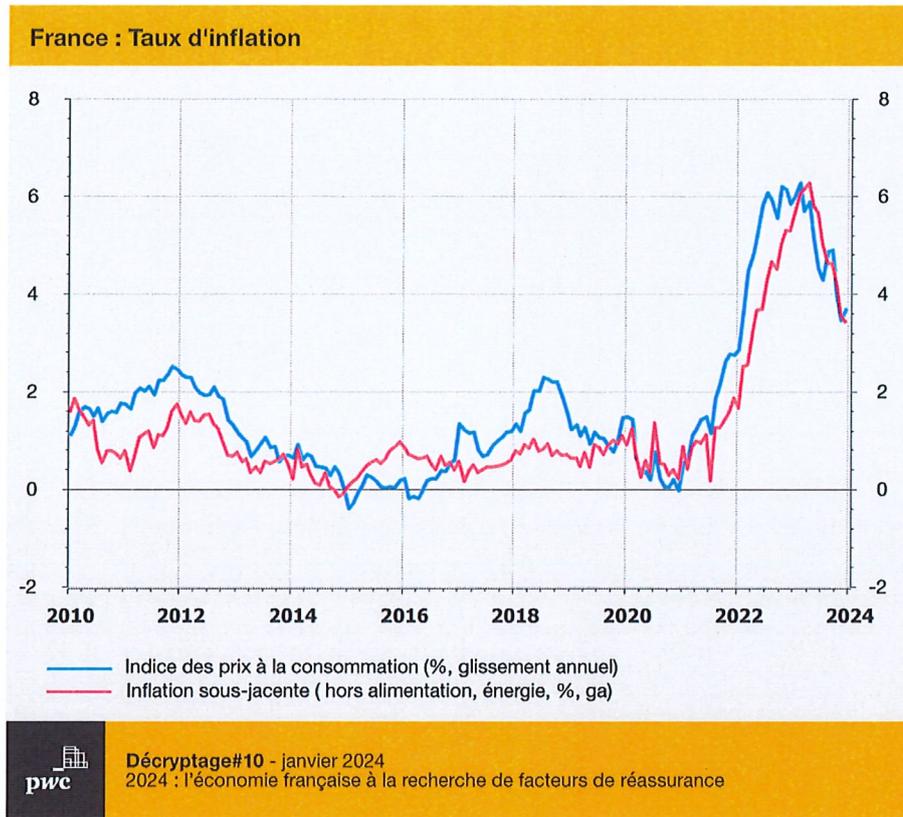
L'inflation globale diminue, mais l'inflation sous-jacente résiste dans de nombreuses économies. L'inflation devrait baisser progressivement en 2023 et 2024, mais rester supérieure aux objectifs des banques centrales dans la plupart des économies.

Au niveau national :

Le Président de la République avait annoncé l'été dernier la fin du « quoi qu'il en coûte ». Les dernières annonces du ministre de l'économie et des finances, avec l'explosion de la dette annuelle publique au-delà des 3% du PIB laisse craindre une période d'austérité.

- L'inflation IPCH (indice des prix à la consommation harmonisé)

L'inflation (IPCH) était de 4,9% en 2023 avec une tendance de fond à la baisse. Selon les projections de la Banque de France, elle se replierait à 2,6 en 2024, puis continuerait de refluer à 1,8 % en 2025, au-delà des soubresauts des prix de l'énergie.



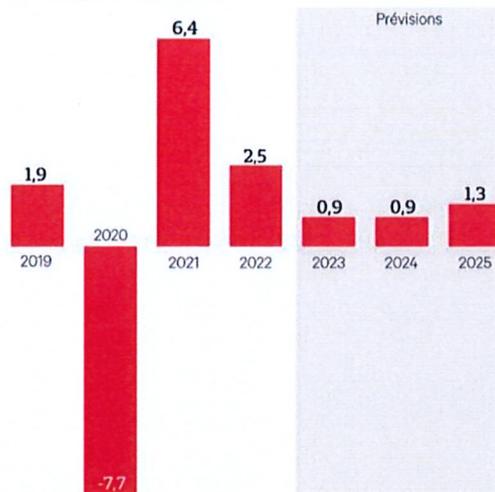
- La croissance (PIB)

La croissance serait plus résiliente qu'attendue en 2023, suivie par une reprise un peu plus progressive.

En 2023, la croissance du PIB a été de + 0,9 %. Pour 2024 elle s'établirait également à + 0,9 % selon la banque de France.

Les prévisions de croissance de la Banque de France

PIB réel, Moyenne annuelle, en %



SOURCE : BANQUE DE FRANCE

- Taux de chômage

Établi à 7,5 % de la population active en 2023, il remonterait progressivement à 7,8 % en 2025, tout en restant à un niveau inférieur à celui qui préexistait en 2019 avant la crise sanitaire (COVID-19).

1.2. LES FINANCES PUBLIQUES LOCALES -

D'après la dernière situation mensuelle comptable des collectivités locales, publiée par l'administration fiscale le 15 janvier 2024, les recettes de fonctionnement globales de l'ensemble des collectivités locales sont en hausse à fin décembre 2023 sur un an de +3 %, soit +6,1 Md€.

❖ Les grandes lignes du projet de Loi de finance (PLF) 2024

BUDGET 2024

SOUTIEN RÉAFFIRMÉ AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- SOUTENIR LES ÉLUS AU QUOTIDIEN DANS LEURS PROJETS
- ANCRER ENSEMBLE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES
- GARANTIR L'ÉQUITÉ TERRITORIALE



UN BUDGET QUI ENCOURAGE LE DYNAMISME DES TERRITOIRES

- ✓ Modernisation et prolongation des dispositifs de soutien économique aux territoires ruraux (FRR) et prolongation du zonage des Quartiers prioritaires de la ville (QPV)
- ✓ Mobilisation de 90M€ en faveur de France Ruralités et de 100 chefs de projets "Villages d'avenir"
- ✓ 40M€ mobilisés pour l'ingénierie de projet dans les territoires

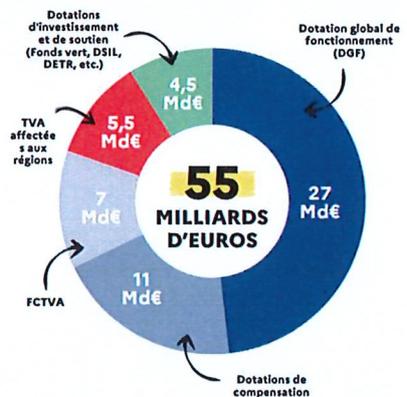


Soutenir les collectivités face aux crises, c'est notre boussole depuis 2017. Jamais nous n'avons à ce point soutenu l'investissement.

Nous donnons les moyens aux élus d'agir, à une condition : le faire ensemble !

— Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité

RÉPARTITION DU SOUTIEN DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS EN 2024



UN BUDGET QUI SOUTIEN LES ÉLUS AU QUOTIDIEN EN FONCTIONNEMENT

- ✓ +220M€ pour la dotation globale de fonctionnement (DGF2024) après une première augmentation de 320M€ en 2023
- ✓ Augmentation de la dotation titres sécurisés (DTS) à 100M€ pour poursuivre la réduction des délais d'obtention d'une carte d'identité ou d'un passeport
- ✓ 5,5M€ pour mieux protéger les élus grâce au plan de lutte national contre les violences faites aux élus (sécurisation ponctuelle de locaux, renforcement des sanctions, protection juridique)

UN BUDGET QUI SOUTIEN LES ÉLUS DANS LEURS PROJETS EN INVESTISSEMENT

- ✓ 12Md€ de soutien à l'investissement local en 2024
- ✓ Extension du périmètre du Fonds de Compensation de la TVA aux dépenses d'aménagements de terrain (+250M€), au total ce sont 7Md€ qui sont investis par l'Etat dans les territoires avec ce dispositif de soutien
- ✓ Plus de 8Md€ de subventions versées aux collectivités par les autres ministères (travail, Outre-mer, économie)

UN BUDGET QUI CONTRIBUE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- ✓ Pérennisation du Fonds vert et augmentation de son enveloppe à 2,5Md€
- ✓ Mobilisation de 100M€ pour la préservation du patrimoine naturel des campagnes avec le doublement de la dotation biodiversité et aménités rurales dans le cadre du plan France Ruralités
- ✓ 300M€ d'investissement "vert" avec le verdissement des dotations de droits communs (DETR, DSIL, DSID)

2. LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA COMMUNE

2.1 LES COMPTES 2023

LA SECTION FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement

	recettes courantes	excédent de fonctionnement reporté	recettes exceptionnelles	transferts entre sections (travaux en régie)	total
2016	2 990 354 €	283 296 €	6 240 €	58 366 €	3 340 272 €
2017	2 953 137 €	378 314 €	10 035 €	61 332 €	3 404 835 €
2018	2 874 487 €	310 319 €	19 515 €	45 430 €	3 251 769 €
2019	2 910 319 €	199 388 €	3 867 €	55 593 €	3 171 186 €
2020	2 897 420 €	356 612 €	6 230 €	14 973 €	3 275 235 €
2021	2 968 249 €	689 400 €	66 416 €	119 694 €	3 843 759 €
2022	3 156 687 €	714 987 €	65 370 €	- €	3 937 044 €
2023	3 205 119 €	1 008 411 €	8 188 €	- €	4 221 718 €

- Les recettes ont progressé de 48K€ soit 1,5% ce qui reste en dessous de l'inflation. Cette hausse est portée par les impôts et taxes.
- L'excédent de fonctionnement reporté 2023 s'établira à 1.146.246€ soit 137K€ de plus qu'en 2022 et se reportera sur l'exercice 2024

Les dépenses de fonctionnement

	charges courantes	charges de personnel	charges financières	charges exceptionnelles	impôts/taxes	dotation aux amortissements	total
2016	1 160 503 €	1 609 823 €	31 014 €	5 984 €	14 203 €	59 665 €	2 881 192 €
2017	1 226 419 €	1 617 866 €	30 349 €	8 535 €	21 802 €	53 460 €	2 958 431 €
2018	1 253 606 €	1 545 635 €	28 201 €	7 462 €	21 628 €	43 406 €	2 899 938 €
2019	1 150 033 €	1 554 603 €	25 637 €	8 223 €	3 857 €	38 856 €	2 781 209 €
2020	1 000 847 €	1 465 067 €	23 151 €	9 028 €	5 221 €	37 849 €	2 541 163 €
2021	1 002 259 €	1 491 337 €	20 034 €	8 276 €	4 417 €	161 709 €	2 688 032 €
2022	1 151 787 €	1 540 561 €	16 234 €	5 253 €	30 859 €	24 601 €	2 769 295 €
2023	1 112 816 €	1 414 107 €	13 724 €	6 975 €	1 935 €	44 314 €	2 593 871 €

Les dépenses de fonctionnement sont en recul de 175K€ par rapport à 2022 malgré le contexte d'inflation général.

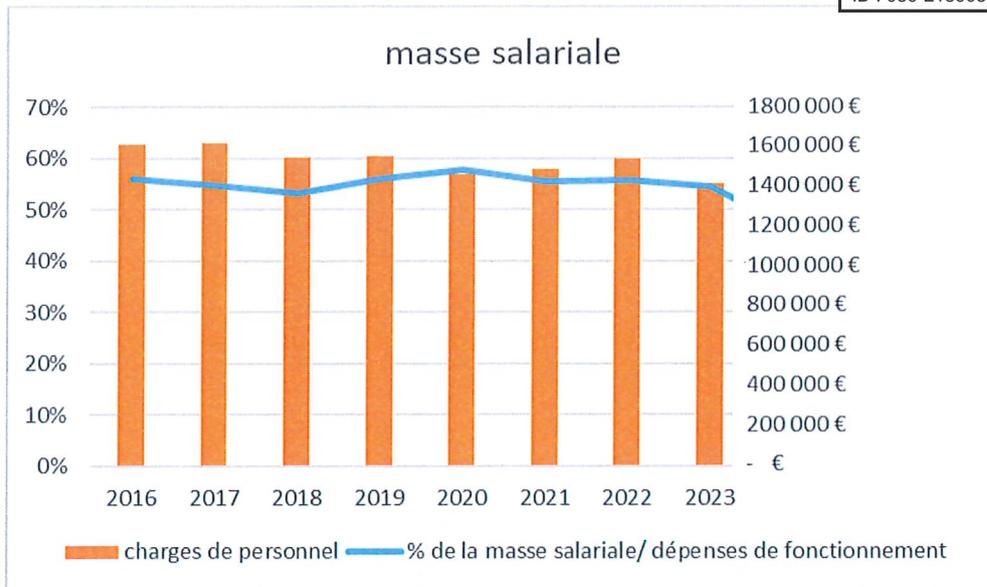
Nous avons bénéficié du bouclier énergétique mis en place par le gouvernement pour les communes. Cela a permis de limiter la hausse des coûts de l'énergie. Nous avons économisé 248K€ par rapport au BP 2023 et nous avons même réduit la facture de 53K€ grâce aux actions menées pour réduire la consommation (éclairage LED, moins de chauffage dans les salles).

Les 150k€ de dépenses imprévues n'ont pas servi. Les 150K€ de dépenses prévisionnelles COVID n'ont pas été utilisés. Ces derniers seront reconduits en 2024 à hauteur de 165K€.

À noter que les subventions aux associations ont progressé de 4.000€ par rapport à 2022.

Les dépenses de personnel :

Les charges de personnels sont, elles aussi, en recul de 126K€ par rapport à 2022. Le non remplacement de départs en retraite et la réorganisation des services montrent leur efficacité. La masse salariale représente 55% des dépenses de fonctionnement. L'objectif étant de rester en dessous des 60%.



La capacité d'autofinancement

Notre excédent de fonctionnement reporté 2023 s'établira à 1.146.246€ soit 137K€ de plus qu'en 2022 et se reportera sur l'exercice 2024. La trajectoire financière reste saine malgré un contexte de plus en plus contraint. L'autofinancement dégagé et croissant permet toujours de faire face au remboursement du capital d'emprunt et d'entreprendre des projets d'investissement d'ampleur comme la rénovation du complexe Aragon.

LA SECTION INVESTISSEMENT

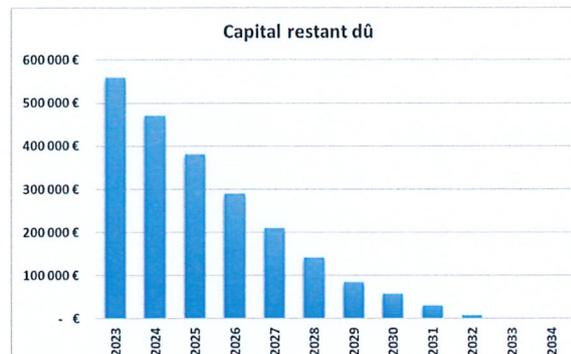
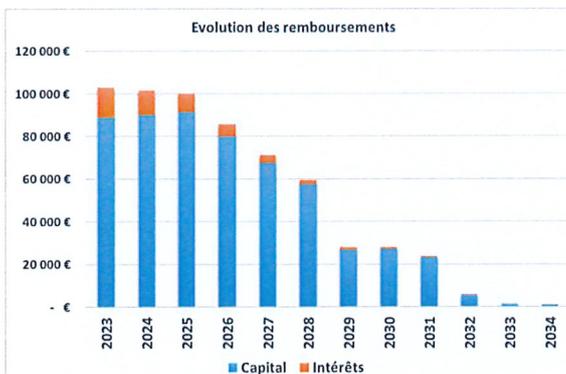
Le budget prévisionnel d'investissement 2023 était de **1.663.401 €** réparti en :

- 111.445 € de remboursement d'emprunt
- 1.551.956 € de budget travaux et achats d'investissement décomposé en :
 - o 401.228 € de reste à réaliser (RAR) 2022 (dépenses engagée en 2022 et payées sur 2023)
 - o 1.150.728 € de nouveaux projets 2023

Le réalisé travaux et achats d'investissement pour 2023 s'élève à 690.550 € auxquels s'ajoutent 446.483 € de RAR 2023 soit un **taux de réalisation de 73%**

2.2 LA DETTE

N'ayant pas procédé à de nouveaux emprunts, notre dette continue de diminuer pour passer au-dessous de 120€/habitant.



Liste des emprunts :

N°	début	fin	Montant emprunté	Intérêts d'emprunt	Annuité d'emprunt	Organisme prêteur	motif
1	12/2000	10/2034	32.777 €	17.071 €	1.567 €	Caisse des Dépôts	Réhabilitation logt social
2	09/2006	08/2026	350.000 €	162.802 €	25.640 €	Caisse d'Epargne	Réhabilitation groupe scolaire
3	10/2013	09/2028	620.000 €	169.244 €	53.726 €	Caisse d'Epargne	voirie
4	06/2017	05/2032	240.000 €	25.372 €	17.675 €	Caisse d'Epargne	Travaux rue des violettes et chaussée de liaison
5	10/2019	09/2031	100.000 €	4.926 €	8.890 €	Crédit Agricole	Rénovation église et bâtiments communaux

2.4 LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

SECTION FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement 2024

	recettes courantes	excédent de fonctionnement reporté	recettes exceptionnelles	total
BP2023	3 114 496 €	1 008 411 €	1 200 €	4 124 107 €
BP2024	3 081 125 €	1 146 246 €	500 €	4 227 871 €
évolution €	- 33 371 €	137 835 €	- 700 €	103 764 €
évolution %	-1%	14%	-58%	3%

Les recettes courantes de fonctionnement seraient en recul de 4% par rapport à 2023 (réalisé) soit 33K€ de moins (- 1% par rapport au BP 2023).

- 80K€ de moins sur les dotations
- 16K€ de moins sur la participation de la CAF à l'ALSH
- Remboursement des contrats aidés : -15K€
- La fiscalité locale rapporterait 25K€ de plus sans augmentation des taux d'imposition

Dépenses de fonctionnement 2024

	charges courantes	charges de personnel	charges financières	charges exceptionnelles	impôts/taxes	dotation aux amortissements	total
2023	1 657 466 €	1 410 305 €	13 796 €	8 325 €	5 000 €	64 725 €	3 159 617 €
2024	1 693 096 €	1 472 570 €	11 091 €	1 000 €	5 000 €	45 114 €	3 227 871 €
évolution €	35 630 €	62 265 €	- 2 705 €	- 7 325 €	- €	- 19 611 €	68 254 €
évolution %	2%	4%	-20%	-88%	0%	-30%	2%

- Les charges à caractère général devraient rester stable par rapport au BP 2023.
 - o Nous avons prévu 104K€ de moins pour les dépenses d'énergie pour se mettre en conformité avec le réalisé 2023 (nous avons prévu 144K€ de plus pour faire face à une augmentation possible du prix du gaz et pour permettre de chauffer un peu plus la salle des sports à partir d'octobre)
 - o Comme l'année dernière, nous avons bloqués 3 lignes de dépenses COVID pour un total de 165k€
 - o +20K€ sur la prestation de cantine scolaire (augmentation des coûts)
 - o +130K€ sur les entretiens et réparations par entreprise
 - Plus d'entretien de voirie (+8K€)
 - Entretien de terrain +30K€ (2 traitements pour les Hannetons)
 - Rattrapage du contrat de vidéosurveillance non facturé en 2023

- 40K€ sur le contrat d'éclairage public.
- 10K€ sur la réparation du camion Empirolle
- Les charges de personnel progressent de 58K€ par rapport au réalisé 2023 (+4%).
 - **Augmentation** sur le personnel titulaire (effet année pleine des augmentations de 2023 et primes 2024 pour 5K€)
 - Davantage de contrats aidés +40K€ (en remplacement d'un titulaire qui part en retraite)
- Les autres charges de gestion courante diminuent de 7.000€

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissements 2024

Notre **budget investissement** s'équilibrera à **1.995.936€** dont 1.635.020€ consacrés au travaux d'investissement :

- 446.438€ de reste à réaliser 2023
- 1.188.582€ de programmé 2024.

Sur ces 1.465.769€ de travaux prévus :

- **542.202 €** seront consacrés aux **travaux de réhabilitation du complexe Aragon**
- **708K€ de travaux d'aménagement urbain, bâtiments communaux et sécurité**
 - **50K€** seront consacrés à la **vidéoprotection** dans le cadre de l'appel d'offre avec Valenciennes Métropole
- **447.545 €** de travaux ciblés économie d'énergie.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 059-215903691-20240410-20240410_4-DE

S²LO

Le conseil municipal prend acte de la tenue du débat sur les orientations

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

MAING, le 12/04/2024

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

